



Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 7 mai 2019.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

— Les membres du Conseil ont adopté des modifications au plan d'effectif du personnel d'encadrement dans les établissements, confirmant ainsi l'ajout d'un poste de direction à la nouvelle école primaire de Mont-Saint-Hilaire et l'ajout d'un poste de direction adjointe à l'école secondaire Polybel. Le tout sera effectif à compter du 1^{er} juillet 2019.

— Les membres du Conseil ont autorisé la participation de madame Valérie La Madeleine, afin que celle-ci accompagne la présidente, madame Hélène Roberge, au souper-bénéfice de La Maison de Jonathan.

Cet organisme, qui aide à la prévention du décrochage scolaire, offre des services aux élèves de la Commission scolaire des Patriotes.

— Les membres du Conseil ont adopté la *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public*, afin que celle-ci soit

effective à compter du 25 mai prochain.

La Commission scolaire des Patriotes s'est dotée d'une telle procédure afin de se conformer au nouvel article 21.0.3 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, qui entrera en vigueur le 25 mai 2019.

— Les membres du Conseil ont autorisé la tenue d'une consultation sur une version modifiée du *Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs* auprès du Comité consultatif de gestion. Ce règlement doit être modifié principalement en raison de modifications récemment apportées à la *Loi sur l'instruction publique* ainsi qu'au plan d'effectifs des cadres de la Commission scolaire des Patriotes.

La date de retour de cette consultation est fixée au 24 mai 2019.

— Les membres du Conseil ont adopté la *Politique relative au choix du nom des établissements et des immeubles*, afin que celle-ci soit

effective à compter du 1^{er} juillet 2019. Celle-ci sera disponible sur le site Web de la Commission scolaire à www.csp.ca à l'onglet « Publications ».

— Les membres du Conseil ont également adopté un acte d'établissement modifié pour le Centre de formation du Richelieu afin de modifier le nom du centre pour qu'il devienne le Centre d'éducation des adultes des Patriotes.

Cette modification fait suite à une recommandation du conseil d'établissement du Centre et à un processus de consultation auprès des membres du personnel et des élèves de cet établissement.